



CONSEIL MUNICIPAL
LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES
EN SEANCE DU
LUNDI 20 AVRIL 2026 A 20h00

Délibération n°	Objet	Décision du Conseil Municipal
30.2026	Approbation des CFU 2025	Adopté à l'unanimité
31.2026	Vote des CFU 2025	Adopté à l'unanimité
32.2026	Affectation des résultats aux budgets 2026	Adopté à l'unanimité
33.2026	Vote des Budget Primitifs 2026	Adopté à l'unanimité
34.2026	Vote des taux d'imposition 2026	Adopté

Document mis en ligne sur le site Internet de la commune de Saint-Malô-du-Bois
et affiché en mairie conformément à l'article L2121-5 du CGCT, le 27/04/2026.



Le Maire
Arnaud PRAILE



Département de la Vendée
COMMUNE DE ST MALO DU BOIS

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 085-218502409-20260420-302026-DE

Date de convocation

16 avril 2026

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 19

Votants : 18

- Pour : 18

- Contre : 0

- Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois d'avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint Malo du Bois (Vendée) dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. PRAILE Arnaud, Maire.

PRESENTS : PRAILE Arnaud, MORIN Stéphane, RAMBAUD Christine, RAUTUREAU Anthony, HURTAUD Amélie, RETAILLEAU Emmanuelle, AUBINEAU Christian, FONTENEAU Isabelle, RONGEARD Mathieu, GAULT Christophe, GABORIT Coralie, RAIMBAULT Dorian, FRUCHET Fanny, BOURASSEAU Denis, GODET Viviane, AFONSO Paul, MERLIN Ingrid, GAULT Axel, COUSSEAU Dorothee,

ABSENT EXCUSE :

Secrétaire de séance : BOURASSEAU Denis.

Date d'affichage

27 / 04 / 2026

N° 30/2026 - Approbation des Comptes Financier Uniques 2025 (CFU)

BUDGET PRINCIPAL

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Acte rendu exécutoire
après dépôt à la
Préfecture le :

24 / 04 / 2026

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte financier unique est établi par le receveur à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte financier unique est ensuite soumis pour approbation.

et publication du :

27 / 04 / 2026

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Par adoption des motifs exposés par Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1^{er} : VOTE le compte financier unique 2025, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

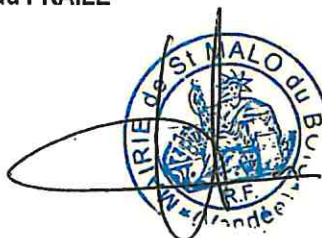
Le Maire, s'étant retiré lors du vote

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme au registre des délibérations,

Le Maire,
Arnaud PRAILE

Le Secrétaire de Séance,
BOURASSEAU Denis



[Signature of Denis Bourasseau]



Département de la Vendée
COMMUNE DE ST MALO DU BOIS

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 085-218502409-20260420-3020263-DE



Date de convocation

16 avril 2026

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 19

Votants : 18

- Pour : 18

- Contre : 0

- Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois d'avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint Malo du Bois (Vendée) dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. PRAILE Arnaud, Maire.

PRESENTS : PRAILE Arnaud, MORIN Stéphane, RAMBAUD Christine, RAUTUREAU Anthony, HURTAUD Amélie, RETAILLEAU Emmanuelle, AUBINEAU Christian, FONTENEAU Isabelle, RONGEARD Mathieu, GAULT Christophe, GABORIT Coralie, RAIMBAULT Dorian, FRUCHET Fanny, BOURASSEAU Denis, GODET Viviane, AFONSO Paul, MERLIN Ingrid, GAULT Axel, COUSSEAU Dorothee,

ABSENT EXCUSE :

Secrétaire de séance : BOURASSEAU Denis.

Date d'affichage

27 / 04 / 2026

N° 30/2026 - Approbation des Comptes Financier Uniques 2025 (CFU)

BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT DOUE GENESTON

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Acte rendu exécutoire
après dépôt à la
Préfecture le :

24 / 04 / 2026

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte financier unique est établi par le receveur à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte financier unique est ensuite soumis pour approbation.

et publication du :

27 / 04 / 2026

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Par adoption des motifs exposés par Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1^{er} : VOTE le compte financier unique 2025, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Maire, s'étant retiré lors du vote

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme au registre des délibérations,

Le Maire,

Arnaud PRAILE

Le Secrétaire de Séance,

BOURASSEAU Denis





Département de la Vendée
COMMUNE DE ST MALO DU BOIS

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 085-218502409-20260420-3020264-DE

Date de convocation

16 avril 2026

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 19

Votants : 18

- Pour : 18

- Contre : 0

- Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois d'avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint Malo du Bois (Vendée) dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. PRAILE Arnaud, Maire.

PRESENTS : PRAILE Arnaud, MORIN Stéphane, RAMBAUD Christine, RAUTUREAU Anthony, HURTAUD Amélie, RETAILLEAU Emmanuelle, AUBINEAU Christian, FONTENEAU Isabelle, RONGEARD Mathieu, GAULT Christophe, GABORIT Coralie, RAIMBAULT Dorian, FRUCHET Fanny, BOURASSEAU Denis, GODET Viviane, AFONSO Paul, MERLIN Ingrid, GAULT Axel, COUSSEAU Dorothée,

ABSENT EXCUSE :

Secrétaire de séance : BOURASSEAU Denis.

Date d'affichage

27 / 04 / 2026

N° 30/2026 - Approbation des Comptes Financier Uniques 2025 (CFU)

BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT DES OISEAUX

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Acte rendu exécutoire
après dépôt à la
Préfecture le :

24 / 04 / 2026

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte financier unique est établi par le receveur à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte financier unique est ensuite soumis pour approbation.

et publication du :

27 / 04 / 2026

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Par adoption des motifs exposés par Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1^{er} : VOTE le compte financier unique 2025, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Maire, s'étant retiré lors du vote

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme au registre des délibérations,

Le Maire,
Arnaud PRAILE

Le Secrétaire de Séance,
BOURASSEAU Denis





Département de la Vendée
COMMUNE DE ST MALO DU BOIS

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 085-218502409-20260420-3020262-DE

Date de convocation

16 avril 2026

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 19

Votants : 18

- Pour : 18

- Contre : 0

- Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois d'avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint Malo du Bois (Vendée) dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. PRAILE Arnaud, Maire.

PRESENTS : PRAILE Arnaud, MORIN Stéphane, RAMBAUD Christine, RAUTUREAU Anthony, HURTAUD Amélie, RETAILLEAU Emmanuelle, AUBINEAU Christian, FONTENEAU Isabelle, RONGEARD Mathieu, GAULT Christophe, GABORIT Coralie, RAIMBAULT Dorian, FRUCHET Fanny, BOURASSEAU Denis, GODET Viviane, AFONSO Paul, MERLIN Ingrid, GAULT Axel, COUSSEAU Dorothee,

ABSENT EXCUSE :

Secrétaire de séance : BOURASSEAU Denis.

Date d'affichage

27 / 04 / 2026

N° 30/2026 - Approbation des Comptes Financier Uniques 2025 (CFU)

BUDGET ANNEXE - CAMPING DE POUPET

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Acte rendu exécutoire
après dépôt à la
Préfecture le :

24 / 04 / 2026

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte financier unique est établi par le receveur à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte financier unique est ensuite soumis pour approbation.

et publication du :

27 / 04 / 2026

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Par adoption des motifs exposés par Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1^{er} : VOTE le compte financier unique 2025, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

Le Maire, s'étant retiré lors du vote

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme au registre des délibérations,

Le Maire,
Arnaud PRAILE

Le Secrétaire de Séance,
BOURASSEAU Denis



Département de la Vendée
COMMUNE DE ST MALO DU BOIS

Envoyé en préfecture le 24/04/2026
Reçu en préfecture le 24/04/2026
Publié le
ID : 085-218502409-20260420-3020265-DE

Date de convocation

16 avril 2026

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 19

Votants : 18

- Pour : 18

- Contre : 0

- Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois d'avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint Malo du Bois (Vendée) dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. PRAILE Arnaud, Maire.

PRESENTS : PRAILE Arnaud, MORIN Stéphane, RAMBAUD Christine, RAUTUREAU Anthony, HURTAUD Amélie, RETAILLEAU Emmanuelle, AUBINEAU Christian, FONTENEAU Isabelle, RONGEARD Mathieu, GAULT Christophe, GABORIT Coralie, RAIMBAULT Dorian, FRUCHET Fanny, BOURASSEAU Denis, GODET Viviane, AFONSO Paul, MERLIN Ingrid, GAULT Axel, COUSSEAU Dorothea,

ABSENT EXCUSE :

Secrétaire de séance : BOURASSEAU Denis.

Date d'affichage

27 / 04 / 2026

N° 30/2026 - Approbation des Comptes Financier Uniques 2025 (CFU)

BUDGET ANNEXE - CCAS

EXAMEN ET VOTE DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Acte rendu exécutoire
après dépôt à la
Préfecture le :

24 / 04 / 2026

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que le compte financier unique est établi par le receveur à la clôture de l'exercice.

Monsieur le Maire vise et certifie que le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme à ses écritures.

Le compte financier unique est ensuite soumis pour approbation.

et publication du :

27 / 04 / 2026

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Par adoption des motifs exposés par Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Article 1^{er} : VOTE le compte financier unique 2025, après en avoir examiné les opérations qui y sont retracées et les résultats de l'exercice.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus,

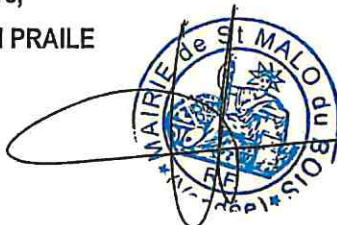
Le Maire, s'étant retiré lors du vote

Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme au registre des délibérations,

Le Maire,
Arnaud PRAILE

Le Secrétaire de Séance,
BOURASSEAU Denis



[Signature]



Département de la Vendée
COMMUNE DE ST MALO DU BOIS

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 085-218502409-20260420-312026-DE

Date de convocation

16 avril 2026

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 19

Votants : 18

- Pour : 18

- Contre : 0

- Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois d'avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint Malo du Bois (Vendée) dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. PRAILE Arnaud, Maire.

PRESENTS : PRAILE Arnaud, MORIN Stéphane, RAMBAUD Christine, RAUTUREAU Anthony, HURTAUD Amélie, RETAILLEAU Emmanuelle, AUBINEAU Christian, FONTENEAU Isabelle, RONGEARD Mathieu, GAULT Christophe, GABORIT Coralie, RAIMBAULT Dorian, FRUCHET Fanny, BOURASSEAU Denis, GODET Viviane, AFONSO Paul, MERLIN Ingrid, GAULT Axel, COUSSEAU Dorothee,

ABSENT EXCUSE :

Secrétaire de séance : BOURASSEAU Denis.

Date d'affichage

27 / 04 / 2026

N° 31/2026 - Vote des Comptes Financier Uniques 2025 (CFU)**BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil Municipal vote le CFU de l'exercice 2025 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	1 234 340,95 €
	Réalisé :	646 546,36 €
	Reste à réaliser :	507 667,92 €
Recettes	Prévu :	1 531 127,34 €
	Réalisé :	705 324,61 €
	Reste à réaliser :	169 542,99 €

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	1 448 584,44 €
	Réalisé :	1 197 541,40 €
	Reste à réaliser :	0,00 €
Recettes	Prévu :	1 531 127,34 €
	Réalisé :	1 368 166,77 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	- 576 133,07 €
Fonctionnement	170 625,37 €
Résultat global	- 405 507,70 €

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus,
Le Maire, s'étant retiré lors du vote.

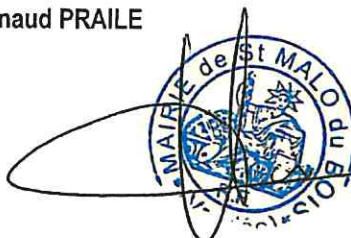
Ont signé Le Maire, et le secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint Malo du Bois.

Le Maire,
Arnaud PRAILE

Le Secrétaire de Séance,
BOURASSEAU Denis



Date de convocation

16 avril 2026

 Extrait du registre des délibérations
 du Conseil Municipal
Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 19

Votants : 18

- Pour : 18

- Contre : 0

- Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois d'avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint Malo du Bois (Vendée) dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. PRAILE Arnaud, Maire.

PRESENTS : PRAILE Arnaud, MORIN Stéphane, RAMBAUD Christine, RAUTUREAU Anthony, HURTAUD Amélie, RETAILLEAU Emmanuelle, AUBINEAU Christian, FONTENEAU Isabelle, RONGEARD Mathieu, GAULT Christophe, GABORIT Coralie, RAIMBAULT Dorian, FRUCHET Fanny, BOURASSEAU Denis, GODET Viviane, AFONSO Paul, MERLIN Ingrid, GAULT Axel, COUSSEAU Dorothée,

ABSENT EXCUSE :Secrétaire de séance : BOURASSEAU Denis.Date d'affichage

27 / 04 / 2026

N° 31/2026 - Vote des Comptes Financier Uniques 2025 (CFU)**BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT DOUE GENESTON**

Le Conseil Municipal vote le CFU de l'exercice 2025 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	400 000,00 €
	Réalisé :	0,00 €
	Reste à réaliser :	0,00 €
Recettes	Prévu :	143 901,58 €
	Réalisé :	0,00 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Fonctionnement

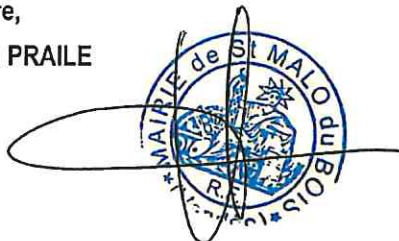
Dépenses	Prévu :	317 021,58 €
	Réalisé :	20 972,01 €
	Reste à réaliser :	0,00 €
Recettes	Prévu :	403 501,53 €
	Réalisé :	168 083,33 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	256 098,42 €
Fonctionnement	60 631,37 €
Résultat global	316 729,79 €

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus,
Le Maire, s'étant retiré lors du vote.
 Ont signé Le Maire, et le secrétaire de séance.
 Pour extrait certifié conforme.
 Fait à Saint Malo du Bois.

 Le Maire,
 Arnaud PRAILE

 Le Secrétaire de Séance,
 BOURASSEAU Denis


Date de convocation

16 avril 2026

 Extrait du registre des délibérations
 du Conseil Municipal
Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 19

Votants : 18

- Pour : 18

- Contre : 0

- Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois d'avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint Malo du Bois (Vendée) dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. PRAILE Arnaud, Maire.

PRESENTS : PRAILE Arnaud, MORIN Stéphane, RAMBAUD Christine, RAUTUREAU Anthony, HURTAUD Amélie, RETAILLEAU Emmanuelle, AUBINEAU Christian, FONTENEAU Isabelle, RONGEARD Mathieu, GAULT Christophe, GABORIT Coralie, RAIMBAULT Dorian, FRUCHET Fanny, BOURASSEAU Denis, GODET Viviane, AFONSO Paul, MERLIN Ingrid, GAULT Axel, COUSSEAU Dorothée,

ABSENT EXCUSE :Secrétaire de séance : BOURASSEAU Denis.Date d'affichage

27 / 04 / 2026

N° 31/2026 - Vote des Comptes Financier Uniques 2025 (CFU)**BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT DES OISEAUX**

Le Conseil Municipal vote le CFU de l'exercice 2025 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	0,00 €
	Réalisé :	0,00 €
	Reste à réaliser :	0,00 €
Recettes	Prévu :	61 773,11 €
	Réalisé :	0,00 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Fonctionnement

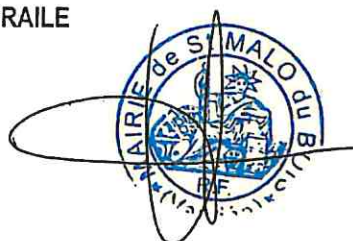
Dépenses	Prévu :	215 661,63 €
	Réalisé :	26 808,16 €
	Reste à réaliser :	0,00 €
Recettes	Prévu :	223 000,00 €
	Réalisé :	0,00 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	- 61 773,11 €
Fonctionnement	- 34 146,53 €
Résultat global	- 95 919,64 €

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus,
 Le Maire, s'étant retiré lors du vote.
 Ont signé Le Maire, et le secrétaire de séance.
 Pour extrait certifié conforme.
 Fait à Saint Malo du Bois.

 Le Maire,
 Arnaud PRAILE

 Le Secrétaire de Séance,
 BOURASSEAU Denis


Date de convocation

16 avril 2026

 Extrait du registre des délibérations
 du Conseil Municipal
Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 19

Votants : 18

- Pour : 18

- Contre : 0

- Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois d'avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint Malo du Bois (Vendée) dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. PRAILE Arnaud, Maire.

PRESENTS : PRAILE Arnaud, MORIN Stéphane, RAMBAUD Christine, RAUTUREAU Anthony, HURTAUD Amélie, RETAILLEAU Emmanuelle, AUBINEAU Christian, FONTENEAU Isabelle, RONGEARD Mathieu, GAULT Christophe, GABORIT Coralie, RAIMBAULT Dorian, FRUCHET Fanny, BOURASSEAU Denis, GODET Viviane, AFONSO Paul, MERLIN Ingrid, GAULT Axel, COUSSEAU Dorothee,

ABSENT EXCUSE :Secrétaire de séance : BOURASSEAU Denis.Date d'affichage

27 / 04 / 2026

N° 31/2026 - Vote des Comptes Financier Uniques 2025 (CFU)**BUDGET ANNEXE - CAMPING DE POUPET**

Le Conseil Municipal vote le CFU de l'exercice 2025 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	253 114,09 €
	Réalisé :	207 941,10 €
	Reste à réaliser :	0,00 €
Recettes	Prévu :	245 643,60 €
	Réalisé :	219 643,60 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	315 000,00 €
	Réalisé :	230 072,68 €
	Reste à réaliser :	0,00 €
Recettes	Prévu :	315 000,00 €
	Réalisé :	306 544,25 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	19 172,99 €
Fonctionnement	76 471,57 €
Résultat global	95 644,56 €

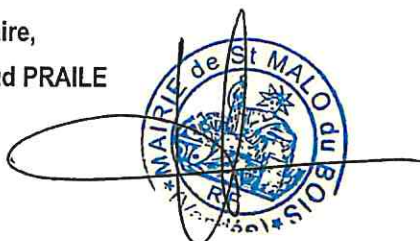
Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus,
 Le Maire, s'étant retiré lors du vote.

Ont signé Le Maire, et le secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint Malo du Bois.

Le Maire,
 Arnaud PRAILE



Le Secrétaire de Séance,
 BOURASSEAU Denis



Département de la Vendée
COMMUNE DE ST MALO DU BOIS

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 085-218502409-20260420-3120265-DE

SLO

Date de convocation

16 avril 2026

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 19

Votants : 18

- Pour : 18

- Contre : 0

- Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois d'avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint Malo du Bois (Vendée) dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. PRAILE Arnaud, Maire.

PRESENTS : PRAILE Arnaud, MORIN Stéphane, RAMBAUD Christine, RAUTUREAU Anthony, HURTAUD Amélie, RETAILLEAU Emmanuelle, AUBINEAU Christian, FONTENEAU Isabelle, RONGEARD Mathieu, GAULT Christophe, GABORIT Coralie, RAIMBAULT Dorian, FRUCHET Fanny, BOURASSEAU Denis, GODET Viviane, AFONSO Paul, MERLIN Ingrid, GAULT Axel, COUSSEAU Dorothée,

ABSENT EXCUSE :Secrétaire de séance : BOURASSEAU Denis.Date d'affichage

27 / 04 / 2026

N° 31/2026 - Vote des Comptes Financier Uniques 2025 (CFU)**BUDGET ANNEXE - CCAS**

Le Conseil Municipal vote le CFU de l'exercice 2025 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	0,00 €
	Réalisé :	0,00 €
	Reste à réaliser :	0,00 €
Recettes	Prévu :	0,00 €
	Réalisé :	0,00 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Fonctionnement

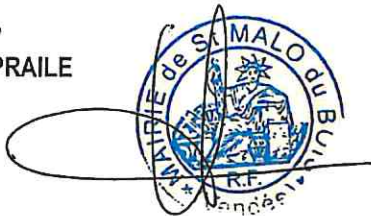
Dépenses	Prévu :	5 000,00 €
	Réalisé :	6 047,72 €
	Reste à réaliser :	0,00 €
Recettes	Prévu :	5 000,00 €
	Réalisé :	5 000,00 €
	Reste à réaliser :	0,00 €

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement	0,00 €
Fonctionnement	1 100,77 €
Résultat global	1 100,77 €

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus,
Le Maire, s'étant retiré lors du vote.
Ont signé Le Maire, et le secrétaire de séance.
Pour extrait certifié conforme.
Fait à Saint Malo du Bois.

Le Maire,
Arnaud PRAILE



Le Secrétaire de Séance,
BOURASSEAU Denis

Date de convocation :

16 avril 2026

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Nombre de conseillers :

En exercice : 19

Présents : 19

Votants : 19

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois d'avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint Malo du Bois (Vendée) dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. PRAILE Arnaud, Maire.

PRESENTS : PRAILE Arnaud, MORIN Stéphane, RAMBAUD Christine, RAUTUREAU Anthony, HURTAUD Amélie, RETAILLEAU Emmanuelle, AUBINEAU Christian, FONTENEAU Isabelle, RONGEARD Mathieu, GAULT Christophe, GABORIT Coralie, RAIMBAULT Dorian, FRUCHET Fanny, BOURASSEAU Denis, GODET Viviane, AFONSO Paul, MERLIN Ingrid, GAULT Axel, COUSSEAU Dorothee,

ABSENT EXCUSE :

Secrétaire de séance : BOURASSEAU Denis.

N° 32/2026 - Affectation des résultats aux budgets 2026

Considérant qu'il y a lieu de prévoir l'équilibre budgétaire,

BUDGET PRINCIPAL

- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025 ;
- Constatant que le compte administratif fait apparaître le résultat suivant :

CFU 2025	Fonctionnement	Investissement	RAR	Total
Dépense de l'exercice	1 197 541,40 €	646 546,36 €	507 667,92 €	2 351 755,68 €
Recettes de l'exercice	1 368 166,77 €	705 324,61 €	169 542,99 €	2 243 034,37 €
Résultat de l'exercice	170 625,37 €	58 778,25 €	- 338 124,93 €	- 108 721,31 €
Résultat antérieur reporté	0,00 €	- 296 786,39 €	0,00 €	- 296 786,39 €
Résultat Global	170 625,37 €	- 238 008,14 €	- 338 124,93 €	- 405 507,70 €

576 133,07 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Vu l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 BUDGET PRINCIPAL comme suit :

AFFECTATION DES RESULTATS	INVESTISSEMENT
Art. R 1068	170 625,37 €
Art. R 002	
Art. D 001	- 238 008,14 €

BUDGET ANNEXE CAMPING DE POUPET

- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025 ;
- Constatant que le compte administratif fait apparaître le résultat suivant :

CFU 2025	Fonctionnement	Investissement	RAR	Total
Dépense de l'exercice	230 072,68 €	207 941,10 €	0,00 €	438 013,78 €
Recettes de l'exercice	306 544,25 €	219 643,60 €	0,00 €	526 187,85 €
Résultat de l'exercice	76 471,57 €	11 702,50 €	0,00 €	88 174,07 €
Résultat antérieur reporté	0,00 €	7 470,49 €	0,00 €	7 470,49 €
Résultat Global	76 471,57 €	19 172,99 €	0,00 €	95 644,56 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 BUDGET CAMPING DE POUPET comme suit :

AFFECTATION DES RESULTATS	INVESTISSEMENT
Art. R 1068	76 471,57 €
Art. R001	19 172,99 €

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DOUE GENESTON

- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025 ;
- Constatant que le compte administratif fait apparaître le résultat suivant :

CFU 2025	Fonctionnement	Investissement	RAR	Total
Dépense de l'exercice	20 972,01 €	0,00 €	0,00 €	20 972,01 €
Recettes de l'exercice	168 083,33 €	0,00 €	0,00 €	168 083,33 €
Résultat de l'exercice	147 111,32 €	0,00 €	0,00 €	147 111,32 €
Résultat antérieur reporté	- 86 479,95 €	256 098,42 €	0,00 €	169 618,47 €
Résultat Global	60 631,37 €	256 098,42 €	0,00 €	316 729,79 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 BUDGET LOTISSEMENT DOUE GENESTON comme suit :

AFFECTATION DES RESULTATS	INVESTISSEMENT
Art. R002	60 631,37 €
Art. R001	256 098,42 €

BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT DES OISEAUX

- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025 ;
- Constatant que le compte administratif fait apparaître le résultat suivant :

CFU 2025	Fonctionnement	Investissement	RAR	Total
Dépense de l'exercice	26 808,16 €	0,00 €	0,00 €	26 808,16 €
Recettes de l'exercice	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Résultat de l'exercice	- 26 808,16 €	0,00 €	0,00 €	- 26 808,16 €
Résultat antérieur reporté	- 7 338,37 €	- 61 773,11 €	0,00 €	- 69 111,48 €
Résultat Global	- 34 146,53 €	- 61 773,11 €	0,00 €	- 95 919,64 €

LE CONSEIL MUNICIPAL,
Vu l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 BUDGET LOTISSEMENT DES OISEAUX comme suit :

AFFECTATION DES RESULTATS	INVESTISSEMENT
Art. D002	- 34 146,53 €
Art. D001	- 61 773,11 €

BUDGET CCAS

- Statuant sur l'affectation du résultat d'exploitation de l'exercice 2025 ;
- Constatant que le compte administratif fait apparaître le résultat suivant :

CFU 2025	Fonctionnement	Investissement	RAR	Total
Dépense de l'exercice	4 946,95 €	0,00 €	0,00 €	4 946,95 €
Recettes de l'exercice	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €
Résultat de l'exercice	53,05 €	0,00 €	0,00 €	53,05 €
Résultat antérieur reporté	1 047,72 €	0,00 €	0,00 €	1 047,72 €
Résultat Global	1 100,77 €	0,00 €	0,00 €	1 100,77 €

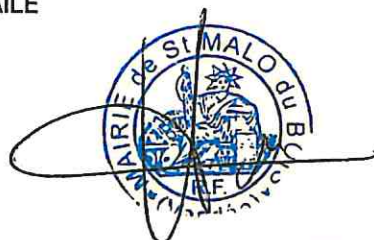
LE CONSEIL MUNICIPAL,
Vu l'exposé de Monsieur le Maire,
Après en avoir délibéré, à l'unanimité

DECIDE d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2025 BUDGET CCAS comme suit :

AFFECTATION DES RESULTATS	INVESTISSEMENT
Art. R 002	1 100,77 €

Fait et délibéré, Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme au registre des délibérations,

Le Maire,
Arnaud PRAILE



Le Secrétaire de Séance,
BOURASSEAU Denis



Département de la Vendée
COMMUNE DE ST MALO DU BOIS

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 085-218502409-20260420-3320262-DE

Date de convocation

16 avril 2026

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 19

Votants : 19

- Pour : 19

- Contre : 0

- Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois d'avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint Malo du Bois (Vendée) dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. PRAILE Arnaud, Maire.

PRESENTS : PRAILE Arnaud, MORIN Stéphane, RAMBAUD Christine, RAUTUREAU Anthony, HURTAUD Amélie, RETAILLEAU Emmanuelle, AUBINEAU Christian, FONTENEAU Isabelle, RONGEARD Mathieu, GAULT Christophe, GABORIT Coralie, RAIMBAULT Dorian, FRUCHET Fanny, BOURASSEAU Denis, GODET Viviane, AFONSO Paul, MERLIN Ingrid, GAULT Axel, COUSSEAU Dorothee,

ABSENT EXCUSE :

Secrétaire de séance : BOURASSEAU Denis.

Date d'affichage

27 / 04 / 2026

N° 33/2026 - Vote des Budget Primitifs 2026 (BP)**BUDGET PRINCIPAL**

Le Conseil Municipal vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :

Investissement

Dépenses 670 000,00 €

Recettes 670 000,00 €

Fonctionnement

Dépenses 1 428 797,00 €

Recettes 1 428 797,00 €

Acte rendu exécutoire
après dépôt à la
Préfecture le :

24 / 04 / 2026

et publication du :

27 / 04 / 2026

Pour rappel, total budgetInvestissement

Dépenses : 670 000,00 € (dont 507 667,92 € de RAR)

Recettes : 670 000,00 € (dont 169 542,99 € de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 1 428 797,00 € (dont 0,00 € de RAR)

Recettes : 1 428 797,00 € (dont 0,00 € de RAR)

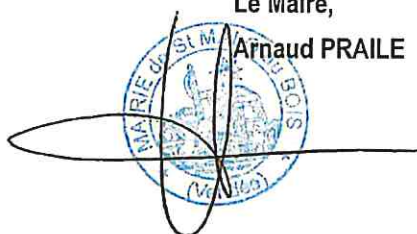
Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus,
Ont signé Le Maire, et le secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint Malo du Bois.

Le Maire,

Arnaud PRAILE



Le Secrétaire de Séance,

BOURASSEAU Denis



Département de la Vendée
COMMUNE DE ST MALO DU BOIS

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 085-218502409-20260420-3320263-DE

SLOW

Date de convocation

16 avril 2026

Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 19

Votants : 19

- Pour : 19

- Contre : 0

- Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois d'avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint Malo du Bois (Vendée) dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. PRAILE Arnaud, Maire.

PRESENTS : PRAILE Arnaud, MORIN Stéphane, RAMBAUD Christine, RAUTUREAU Anthony, HURTAUD Amélie, RETAILLEAU Emmanuelle, AUBINEAU Christian, FONTENEAU Isabelle, RONGEARD Mathieu, GAULT Christophe, GABORIT Coralie, RAIMBAULT Dorian, FRUCHET Fanny, BOURASSEAU Denis, GODET Viviane, AFONSO Paul, MERLIN Ingrid, GAULT Axel, COUSSEAU Dorothée,

ABSENT EXCUSE :

Secrétaire de séance : BOURASSEAU Denis.

Date d'affichage

27 / 04 / 2026

N° 33/2026 - Vote des Budget Primitifs 2026 (BP)

BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT DOUE GENESTON

Le Conseil Municipal vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :

Investissement

Dépenses 33 040,00 €

Recettes 256 098,42 €

Fonctionnement

Dépenses 25 920,00 €

Recettes 133 591,37 €

Acte rendu exécutoire
après dépôt à la
Préfecture le :

24 / 04 / 2026

et publication du :

27 / 04 / 2026

Pour rappel, total budget

Investissement

Dépenses : 33 040,00 € (dont 0,00 € de RAR)

Recettes : 256 098,42 € (dont 0,00 € de RAR)

Fonctionnement

Dépenses : 25 920,00 € (dont 0,00 € de RAR)

Recettes : 133 591,37 € (dont 0,00 € de RAR)

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus,
Ont signé Le Maire, et le secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint Malo du Bois.

Le Maire,
Arnaud PRAILE

Le Secrétaire de Séance,
BOURASSEAU Denis



Département de la Vendée
COMMUNE DE ST MALO DU BOIS

Envoyé en préfecture le 24/04/2026

Reçu en préfecture le 24/04/2026

Publié le

ID : 085-218502409-20260420-3320264-DE

Date de convocation

16 avril 2026

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 19

Votants : 19

- Pour : 19

- Contre : 0

- Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois d'avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint Malo du Bois (Vendée) dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. PRAILE Arnaud, Maire.

PRESENTS : PRAILE Arnaud, MORIN Stéphane, RAMBAUD Christine, RAUTUREAU Anthony, HURTAUD Amélie, RETAILLEAU Emmanuelle, AUBINEAU Christian, FONTENEAU Isabelle, RONGEARD Mathieu, GAULT Christophe, GABORIT Coralie, RAIMBAULT Dorian, FRUCHET Fanny, BOURASSEAU Denis, GODET Viviane, AFONSO Paul, MERLIN Ingrid, GAULT Axel, COUSSEAU Dorothee,

ABSENT EXCUSE :

Secrétaire de séance : BOURASSEAU Denis.

Date d'affichage

27 / 04 / 2026

N° 33/2026 - Vote des Budget Primitifs 2026 (BP)

BUDGET ANNEXE - LOTISSEMENT DES OISEAUX

Le Conseil Municipal vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :

Investissement

Dépenses 241 773,11 €

Recettes 261 773,11 €

Fonctionnement

Dépenses 324 146,53 €

Recettes 200 000,00 €

Acte rendu exécutoire
après dépôt à la
Préfecture le :

24 / 04 / 2026

et publication du :

27 / 04 / 2026

	Pour rappel, total budget	
<u>Investissement</u>		
Dépenses :	241 773,11 €	(dont 0,00 € de RAR)
Recettes :	261 773,11 €	(dont 0,00 € de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	324 146,53 €	(dont 0,00 € de RAR)
Recettes :	200 000,00 €	(dont 0,00 € de RAR)

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus,
Ont signé Le Maire, et le secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint Malo du Bois.

Le Maire,

Arnaud PRAILE

Le Secrétaire de Séance,

BOURASSEAU Denis

Date de convocation

16 avril 2026

 Extrait du registre des délibérations
 du Conseil Municipal
Nombre de conseillers

En exercice : 19

Présents : 19

Votants : 19

- Pour : 19

- Contre : 0

- Abstentions : 0

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois d'avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint Malo du Bois (Vendée) dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. PRAILE Arnaud, Maire.

PRESENTS : PRAILE Arnaud, MORIN Stéphane, RAMBAUD Christine, RAUTUREAU Anthony, HURTAUD Amélie, RETAILLEAU Emmanuelle, AUBINEAU Christian, FONTENEAU Isabelle, RONGEARD Mathieu, GAULT Christophe, GABORIT Coralie, RAIMBAULT Dorian, FRUCHET Fanny, BOURASSEAU Denis, GODET Viviane, AFONSO Paul, MERLIN Ingrid, GAULT Axel, COUSSEAU Dorothée,

ABSENT EXCUSE :Secrétaire de séance : BOURASSEAU Denis.Date d'affichage27 / 04 / 2026**N° 33/2026 - Vote des Budget Primitifs 2026 (BP)****BUDGET ANNEXE - CCAS**

Le Conseil Municipal vote les propositions nouvelles du Budget Primitif de l'exercice 2026 :

Investissement

Dépenses 6 100,77 €

Recettes 6 100,77 €

Fonctionnement

Dépenses 0,00 €

Recettes 0,00 €

 Acte rendu exécutoire
 après dépôt à la
 Préfecture le :
24 / 04 / 2026

et publication du :

27 / 04 / 2026**Pour rappel, total budget**Fonctionnement

Dépenses : 6 100,77 €

Recettes : 6 100,77 €

Ainsi délibéré les jour, mois et an que dessus,
 Ont signé Le Maire, et le secrétaire de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Saint Malo du Bois.

Le Maire,

Arnaud PRAILE

Le Secrétaire de Séance,

BOURASSEAU Denis

Date de convocation :

16 avril 2026

**Extrait du registre des délibérations
du Conseil Municipal**

Nombre de conseillers :

En exercice : 19
Présents : 19
Votants : 19

L'an deux mil vingt-six, le vingt du mois d'avril, à vingt heures, le Conseil Municipal de la commune de Saint Malo du Bois (Vendée) dûment convoqué, s'est réuni, en session ordinaire, en mairie, sous la présidence de M. PRAILE Arnaud, Maire.

PRESENTS : PRAILE Arnaud, MORIN Stéphane, RAMBAUD Christine, RAUTUREAU Anthony, HURTAUD Amélie, RETAILLEAU Emmanuelle, AUBINEAU Christian, FONTENEAU Isabelle, RONGEARD Mathieu, GAULT Christophe, GABORIT Coralie, RAIMBAULT Dorian, FRUCHET Fanny, BOURASSEAU Denis, GODET Viviane, AFONSO Paul, MERLIN Ingrid, GAULT Axel, COUSSEAU Dorothee,

ABSENT EXCUSE :

Secrétaire de séance : BOURASSEAU Denis

N°34/2026 - Vote des taux d'imposition 2026

Monsieur le Maire expose les dispositions de l'article 1639 A du Code Général des Impôts (CGI) selon lequel le Conseil Municipal vote les taux des taxes foncières et de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires avant le 15 avril de chaque année. Ces taux sont fixés conformément aux articles 1636 B sexies et 1636 B septies du CGI. Monsieur le Maire rappelle les taux applicables en 2025 :

Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	35,71 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	47,20 %
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THS)	17,74 %

- Vu l'article 1639 A du Code Général des Impôts ;
- Vu les articles 1636 B sexies et 1636 B septies du Code Général des Impôts ;
- Vu l'état de notification des produits prévisionnels et des taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2026 (état 1259),

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Vu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, à :

- 16 voix pour 5,0 % d'augmentation ;
- 3 voix pour 5,5% d'augmentation ;
- x voix pour 6,0% d'augmentation ;

DECIDE :

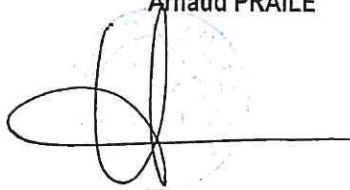
Article 1^{er} : DE FIXER les taux applicables en 2026 comme suit avec 5 % d'augmentation :

Taxe Foncière sur les propriétés bâties (TFB)	37,50 %
Taxe Foncière sur les propriétés non bâties (TFNB)	49,56 %
Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires (THS)	18,63 %

Article 2^{ème} : AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document relatif à l'application de la présente délibération.

Fait et délibéré, Les jour, mois et an que dessus,
Au registre sont les signatures,
Pour copie conforme au registre des délibérations,

Le Maire,
Arnaud PRAILE

A stylized, handwritten signature in black ink, consisting of a large loop followed by a horizontal line.

Le Secrétaire de Séance,
BOURASSEAU Denis

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Bourasseau' with a flourish at the end.